



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION  
DES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\***

16 décembre 1999

*Excellences,*

1. Je suis heureux de vous accueillir et de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays: le Danemark, le Burundi, Singapour, le Rwanda, le Pakistan. Je vous remercie des messages que vous m'avez transmis de la part de vos chefs d'Etat. En retour, je vous saurais gré de leur exprimer mes vœux chaleureux pour leur haute mission au service de leurs compatriotes. Par votre intermédiaire, j'adresse un salut cordial aux autorités de vos nations et à vos concitoyens, notamment les peuples d'Afrique que j'assure de mon soutien.

L'approche du nouveau millénaire est une invitation pour tous les hommes à porter une attention toujours plus grande à leurs frères en humanité, notamment pour les personnes qui sont appelées à exercer d'importantes charges politiques, économiques ou sociales, tâches qui sont avant tout un service de l'ensemble de la communauté humaine. C'est à cette condition que nos contemporains garderont espoir en un avenir meilleur et s'engageront résolument en faveur de leurs frères.

2. La mondialisation ne devrait pas conduire à un appauvrissement croissant des peuples les plus défavorisés, souvent contraints de se plier aux règles économiques des pays riches. Aussi est-il nécessaire que l'économie soit déterminée par des politiques sociales sur les plans national et international, et pas seulement soumise à des facteurs financiers, ce qui conduit à des situations dramatiques pour de nombreux peuples, dont les dettes rendent tout développement impossible.

Les nations qui ont une longue histoire démocratique et technique, et une vitalité économique et sociale ancienne, ont

acquis un savoir et un savoir-faire. Elles peuvent les mettre au service des pays qui ont de la peine à gérer leurs infrastructures et les organisations indispensables à la croissance économique, aux besoins de santé et aux nécessités fondamentales des personnes. Ce faisant, elles ne chercheront pas à en tirer des avantages mais elles auront le souci de soutenir l'édification d'une nation et de favoriser une juste liberté d'entreprendre, pour le bien de la collectivité tout entière. Il importe aussi de développer l'assistance aux pays qui s'engagent à poursuivre la lutte contre la pauvreté et contre l'injustice, sources de nombreux foyers de violence et de violation des droits humains. Dans ces domaines, le moment est plus que jamais venu pour tous les peuples de faire preuve d'une solidarité concrète et tangible, pour une meilleure répartition des richesses mondiales et des biens.

3. En cette année où nous célébrons le dixième anniversaire de la Charte des Enfants, il convient de se mobiliser pour donner aux jeunes ce qui est nécessaire à leur croissance et de tout faire pour qu'ils ne soient pas soumis à la violence et à des travaux qui les empêchent d'aller à l'école, afin qu'ils aient une vie normale pour leur âge. Il revient aux Autorités civiles de prendre soin de l'insertion des jeunes dans les réseaux sociaux et économiques, ainsi qu'à leur donner des responsabilités dans la cité, pour faire d'eux des protagonistes de la vie sociale. Une telle attention permettra de réduire la marginalisation d'un nombre croissant d'entre eux et d'éviter que ne se développent, en particulier dans les villes et dans les banlieues, des formes exacerbées de violence, de drogue et de délinquance, qui rendent fragiles les rapports sociaux et les relations entre générations. Il est intolérable que des enfants et des jeunes soient l'objet de commerces corrompus, que ce soit pour la satisfaction d'adultes sans morale ou pour alimenter des réseaux illégaux d'adoption ou de dons d'organes. Comment qualifier d'humaine une société si elle n'assure pas aux générations futures leur dignité et leurs droits les plus élémentaires? Je salue le travail effectué auprès des jeunes par des personnes et par des associations qui, en participant activement à la protection et à l'éducation de la jeunesse, lui donnent l'amour dont elle a besoin et lui inculquent les valeurs de la vie morale et sociale, leur donnant ainsi confiance et espérance en l'avenir.

4. Comme diplomates, j'en suis sûr, vous êtes particulièrement sensibles aux différents aspects de la vie sociale que je viens de développer. Alors que vous commencez votre mission, je vous offre mes vœux les meilleurs et j'invoque sur vous l'abondance des Bénédiction divines, ainsi que sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur vos nations respectives.

---

\* *L'Osservatore Romano* 17.12.1999 p.5.

*L'Osservatore Romano* 17.12.1999 p.5.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 52 p.8.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana